







E.M.A.S.

Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation

Soutenir la scolarisation des élèves en situation de handicap sur le département de l'Aube

QU'EST CE QUE L'E.M.A.S. ?

L'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation est un dispositif dont la finalité est de renforcer la scolarisation des élèves en situation de handicap, en apportant une expertise et des ressources médico-sociales aux professionnels des établissements scolaires.

L'E.M.A.S. n'a pas vocation à délivrer de prestations directement auprès de l'élève. Elle constitue un soutien mobilisable pour les professionnels des établissements scolaires.

L'E.M.A.S. peut intervenir auprès des 319 établissements scolaires de l'Aube, dans le 1^{er} comme dans le 2nd degré.

LES MISSIONS DE L'E.M.A.S.

- Tonseiller, participer à des actions de sensibilisation pour les professionnels des établissements scolaires accueillant un élève en situation de handicap;
- Apporter appui et conseil à un établissement scolaire, en cas de difficulté avec un élève en situation de handicap ;
- Aider la communauté éducative à gérer une situation difficile, dès lors que la situation de l'élève le nécessite ;
- Conseiller une équipe pluridisciplinaire de MDPH ;
- 🐯 Initier une intervention provisoire qui permettrait le maintien de la scolarisation.

OBJECTIFS

- Favoriser l'accueil des enfants porteurs de handicap dans les structures d'accueil (écoles maternelles, primaires, collèges...);
- Accompagner les professionnels dans leur réflexion sur l'accueil des enfants porteurs de handicap en classe ;
- Faire évoluer le regard porté sur le handicap notamment en proposant des animations et des interventions auprès des établissements scolaires ;
- Informer et accompagner, si besoin, les familles dans leur recherche d'une solution d'accueil ;
- Analyser la situation ; établir un diagnostic partagé avec les équipes ;
- Analyser les pratiques professionnelles des équipes ;
- Aider les équipes à identifier les besoins de l'élève et à construire des réponses pédagogiques adaptées ;
- Aider les équipes à identifier les ressources disponibles ;
- Suivre la mise en œuvre de la solution et évaluer l'impact de l'intervention sur la gestion de la situation ;
- 🕃 Aider à l'élaboration du projet de l'élève ;
- 🕏 Prévenir les situations de rupture dans le parcours de l'élève.

MODALITÉS

- Action de formation collective ou individuelle, dans l'établissement scolaire ou dans l'établissement spécialisé ;
- Animation et intervention auprès des établissements scolaires ;
- ➡ Visite de dispositifs ou d'établissements spécialisés à destination des professionnels des établissements scolaires, et des familles ;
- 🐯 Mise en relation entre les familles et les dispositifs ou établissements spécialisés ;
- Observation en classe ;
- Do-élaboration d'un plan d'action, élaboration d'outils ou de procédures :
- ldentification et présentation des ressources disponibles ;
- Participation à l'élaboration ou à la mise en œuvre du P.P.S. et/ou du GEVASCO de l'élève en situation de handicap.

QUELS SONT LES INTERVENANTS?

Co-pilotée par les Associations ASSAGE, AFG Autisme et la DSDEN de l'Aube, l'E.M.A.S. se compose des personnels suivants :

- Coordonnateur associatif,
- Éducatrice spécialisée,
- † Psychologue,
- Secrétaire.

L'E.M.A.S. associe de nombreux partenaires médico-sociaux et bénéficie d'un large spectre de compétences mobilisables, notamment des professionnels à forte technicité (psychiatre, orthophoniste, psychomotricien, ergothérapeute, neuropsychologue, sophrologue...).

COMMENT SOLLICITER L'E.M.A.S.?

- 1. Repérage d'un besoin par les équipes enseignantes ;
- 2. Sollicitation de l'E.M.A.S. par le biais du document de saisine ;
- Validation de l'IEN de circonscription pour le 1^{er} degré, ou du chef d'établissement pour le second degré;
- 4. Transfert de la demande par l'IEN de circonscription ou le chef de d'établissement au Service de l'École Inclusive :
 - Mail: coordo-ash10@ac-reims.fr
 - Tel: 03.25.76.22.49
- 5. Prise de contact par les professionnels de l'E.M.A.S. après validation de l'IEN-ASH.

CONTACTS



DSDEN de l'Aube – Service de l'École Inclusive



30 rue Mitantier, 10000 Troyes, 03.25.76.22.22





3 route de Baires, 10800 Rouilly-St-Loup, 03.25.41.56.56

AFG - SESSAD Aubtismisme



16A avenue R. Salengro, 10600 La-Chapelle-St-Luc, 03.52.75.00.50